



PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

APPEL A CANDIDATURES

Vous résidez sur le département de la Seine-Saint-Denis

ou vous exercez en tant que fonctionnaire ou agent public sur le département,

ET :

- vous vous intéressez aux grands projets d'aménagement
- vous avez le sens du service public et de l'intérêt général
- vous êtes impartial dans votre jugement
- vous aimez le contact avec le public

DEVENEZ COMMISSAIRE ENQUÊTEUR,

une mission civique ouverte à tous les citoyens...

Un commissaire enquêteur est **un collaborateur occasionnel du service public chargé de conduire une enquête publique.**

S'agissant d'une activité occasionnelle et non d'un métier, le commissaire enquêteur peut exercer toute activité par ailleurs (il peut également être à la retraite, ou en recherche d'emploi).

Les commissaires enquêteurs conduisent en toute indépendance et en toute impartialité les enquêtes publiques régies par le code de l'environnement ou le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, dans des domaines variés : projets d'aménagement ou de construction, installations classées pour la protection de l'environnement, équipement commercial, protection de la ressource en eau et des sites, risques naturels, déclaration d'utilité publique et acquisitions par voie d'expropriation, frontières communales, élaboration et modification de documents d'urbanisme, voiries, etc.

Les fonctions du commissaire enquêteur l'amènent à :

- assurer la direction et l'animation de l'enquête publique
- se tenir à la disposition du public pendant les permanences et répondre aux questions sur le dossier d'enquête
- recueillir les observations et procéder à l'examen des suggestions et contre-propositions formulées par le public et à l'examen des réponses éventuelles du maître d'ouvrage
- rédiger un rapport d'enquête et donner un avis personnel sur le projet à travers des conclusions motivées (favorables, favorables avec réserve ou défavorables).

Les qualités requises :

Aucune qualification n'est requise mais il est nécessaire de pouvoir appréhender les aspects techniques, administratifs et réglementaires. Un commissaire enquêteur doit savoir prendre des initiatives pour s'informer le plus complètement possible sur le projet, afin de pouvoir répondre aux questions du public et donner son avis en toute connaissance de cause. Il doit savoir écouter et dialoguer : il est en contact tant avec le public qu'avec le maître d'ouvrage et l'administration. Il est indépendant et doit se montrer impartial et objectif.

L'indemnisation d'un commissaire enquêteur :

L'indemnisation du commissaire enquêteur est à la charge du maître d'ouvrage. Elle prend en compte le nombre d'heures consacrées à l'enquête (étude du dossier, permanences, rédaction du rapport et des conclusions, temps de transport) auxquelles s'ajoutent les frais divers (frais de déplacement principalement).

La désignation :

Le commissaire-enquêteur est nommé, en fonction des caractéristiques de l'enquête, soit par le président du tribunal administratif, soit par le préfet, soit par une collectivité territoriale.

Cette désignation intervient sur la base d'une liste d'aptitude à la fonction de commissaire enquêteur établie par une commission départementale (voir les articles R.123-34 à R.123-43 du code de l'environnement).

Comment devenir commissaire enquêteur sur le département de la Seine-Saint-Denis ?

Vous devez adresser votre **dossier de candidature complet** (fiche de renseignements et documents mentionnés sur l'annexe de cette fiche) **en lettre recommandée avec accusé de réception impérativement avant le 1^{er} septembre 2020** à :

Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'utilité publique et des affaires foncières
Secrétariat de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude
aux fonctions de commissaire enquêteur
1 Esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny cedex

Vous serez auditionné(e) au cours du 4^{ème} trimestre de l'année par la commission départementale mentionnée ci-dessus, présidée par le Président du Tribunal administratif de Montreuil. Les personnes retenues après délibération de la commission seront inscrites sur la liste départementale annuelle d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur qui prendra effet au 1^{er} janvier suivant.

Les postulants seront informés individuellement par courrier de la décision de la commission.

Le secrétariat de la commission (Tél : 01 41 60 66 37 / Courriel : catherine.brault@seine-saint-denis.gouv.fr) se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Les personnes intéressées peuvent également s'informer sur la nature et le contenu de la mission du commissaire enquêteur auprès de :

la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs

3 rue Jean Bauhin
25200 MONTBELIARD
<http://www.cnce.fr/>
Tél : 03 81 95 14 98
Courriel : cnce@cnce.fr

ou de la Compagnie des commissaires enquêteurs de l'Ile-de-France

(affiliée à la CNCE)
<http://cceidf.cnce.fr/>

PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE L'UTILITE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES FONCIERES

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT UNE CANDIDATURE AUX FONCTIONS
DE COMMISSAIRE ENQUETEUR**

Veillez cocher une seule case

Demande d'inscription

Demande de réinscription sur la liste

Remplir le formulaire en lettres capitales

NOM :

PRENOMS :

NOM DE JEUNE FILLE :

Né(e) le : à : N° département ou pays :

Code postal de la commune de naissance :

Si né(e) à l'étranger, indiquer :

- prénom du père :

- prénom et nom de jeune fille de la mère :

N° DE SECURITE SOCIALE :

ADRESSE :

- de la résidence principale :

OU

- de la résidence administrative si fonctionnaire ou agent public en activité :

N° Tél personnel : N° Tél portable :

N° Tél professionnel : Courriel :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Veillez cocher une seule case

En activité

Précisez votre profession :

vosre employeur :

En retraite depuis le

Profession antérieure :

Autre. Précisez :

depuis le :

TITRES, DIPLOMES :

ACTIVITES EXERCEES ou FONCTIONS OCCUPEES DANS UN CADRE ASSOCIATIF

MANDATS

A

le

SIGNATURE :

NB : Inscription à retourner par LETTRE RECOMMANDEE avec ACCUSE de RECEPTION avant le 1^{er} septembre 2020, dûment complétée et accompagnée des documents figurant sur l'annexe, à l'adresse suivante :

Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

Bureau de l'utilité publique et des affaires foncières

Secrétariat de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur

1 Esplanade Jean Moulin

93007 BOBIGNY cedex

ANNEXE A LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Pièces à joindre au dossier de candidature
(Article R.123-40 du code de l'environnement)

Dans le cas d'une demande d'inscription

- la fiche de renseignements dûment complétée ;
- une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité recto-verso, passeport) ;
- une lettre de motivation spécifiant les raisons de la demande d'inscription sur la liste des commissaires-enquêteurs ;
- un curriculum vitae indiquant toutes précisions utiles, et notamment, outre celles figurant sur la fiche de renseignements :
 - o les travaux scientifiques, techniques et professionnels du candidat,
 - o les différentes activités exercées ou fonctions occupées dans un cadre professionnel ou associatif,
 - o les compétences ou qualifications en matière environnementale, d'aménagement du territoire, d'urbanisme ou dans un domaine technique,
 - o la disponibilité et éventuellement les moyens matériels de travail dont le candidat dispose, notamment le véhicule et les moyens bureautiques et informatiques....,
- une photocopie des diplômes, des formations mentionnées dans le curriculum vitae ou à défaut une attestation sur l'honneur ;
- pour les personnes en activité, une attestation de l'employeur autorisant les absences lors des enquêtes ;
- un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture E.D.F de moins de 3 mois. En cas d'hébergement, joindre également attestation d'hébergement et photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant).

Dans le cas d'une demande de réinscription

- la fiche de renseignements dûment complétée ;
- une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité recto-verso, passeport) ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae réactualisé ;
- une liste des formations suivies le cas échéant ;
- une liste des enquêtes menées en qualité de commissaire-enquêteur ;
- attestation de l'employeur autorisant les absences lors des enquêtes ;
- un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture E.D.F de moins de 3 mois. En cas d'hébergement, joindre également attestation d'hébergement et photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant).

Le dossier de candidature doit être adressé complet en **recommandé avec accusé de réception**
impérativement avant le 1^{er} septembre 2020 à :

Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'utilité publique et des affaires foncières
Secrétariat de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
1 Esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny cedex